

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 27 JANVIER 2026 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 janvier 2026, s'est réuni à la salle des fêtes de Chorges, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents: MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, PARPILLON Christian, SILVE Wiebke, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor.

Absents excusés: SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à EYMEOD Chantal, DIDIER Alexandre donne pouvoir à CEARD Audrey, MARROU Jehanne donne pouvoir à AUDIER Marc, METTAVANT Colette donne pouvoir à BERENGUEL Victor, GOURLAIN Mireille.

Absents: RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert, MAILLARD Laurent.

RAPPORT N°2026/13 : Convention de groupement de commande pour l'organisation de quatre « Activ'Tours » dans le cadre du projet de coopération transfrontalière Terres Monviso + PROA(c)TIVE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L2113-6 à L2113-8 du Code de la commande publique ;

Vu la convention de partenariat transfrontalier du projet « Terres Monviso + Proa(c)tive » signée le 15 avril 2024 ;

Vu la délibération n°2024-290 du 10 décembre 2025 de la Communauté de communes de Serre-Ponçon approuvant l'opération « Terres Monviso + Proa(c)tive » ;

Vu la convention d'attribution de la subvention FEDER « Terres Monviso + Proa(c)tive », signée le 23 mai 2025 entre le chef de file du projet et l'Autorité de gestion du Programme INTERREG VI-A ALCOTRA France-Italie ;

Considérant les enjeux de revitalisation du territoire, notamment auprès des publics jeunes, et l'ambition du projet « Terres Monviso + Proa(c)tive d'y répondre concrètement ;

Considérant la dynamique des actions envisagées par ses partenaires de coopération, en particulier au regard des actions proposées par le Département des Hautes-Alpes, et l'importance d'y associer la jeunesse de son territoire ;

Considérant l'intérêt de mutualiser les opérations qui, au sein de l'opération « Terres Monviso + Proa(c)tive, sont soutenues financièrement par le Département des Hautes-Alpes comme par la Communauté de communes de Serre-Ponçon ;

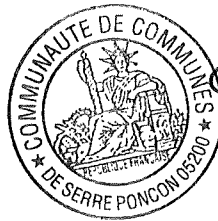
Considérant les termes de la convention de groupement de commande présentée en annexe, organisant notamment les missions du coordonnateur du groupement de commande ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

- **D'APPROUVER** la constitution d'un groupement de commande avec le Département des Hautes Alpes pour l'achat de la prestation d'organisation et de mise en œuvre de quatre « activ'tours » transfrontaliers dans le cadre de l'opération « Terres Monviso + Proa(c)tive » ;
- **DE DÉSIGNER** le Département des Hautes Alpes comme le coordonnateur du groupement de commande, lui confiant ainsi l'ensemble de la responsabilité de la passation du marché public nécessaire à la commande de la prestation de services ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer la convention de groupement de commande ainsi que tout autre document juridique, administratif, technique ou financier lié à la bonne exécution de la présente délibération.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEUD